



Investissements d'avenir : Les appels à projets de l'ANR 2010 et 2011

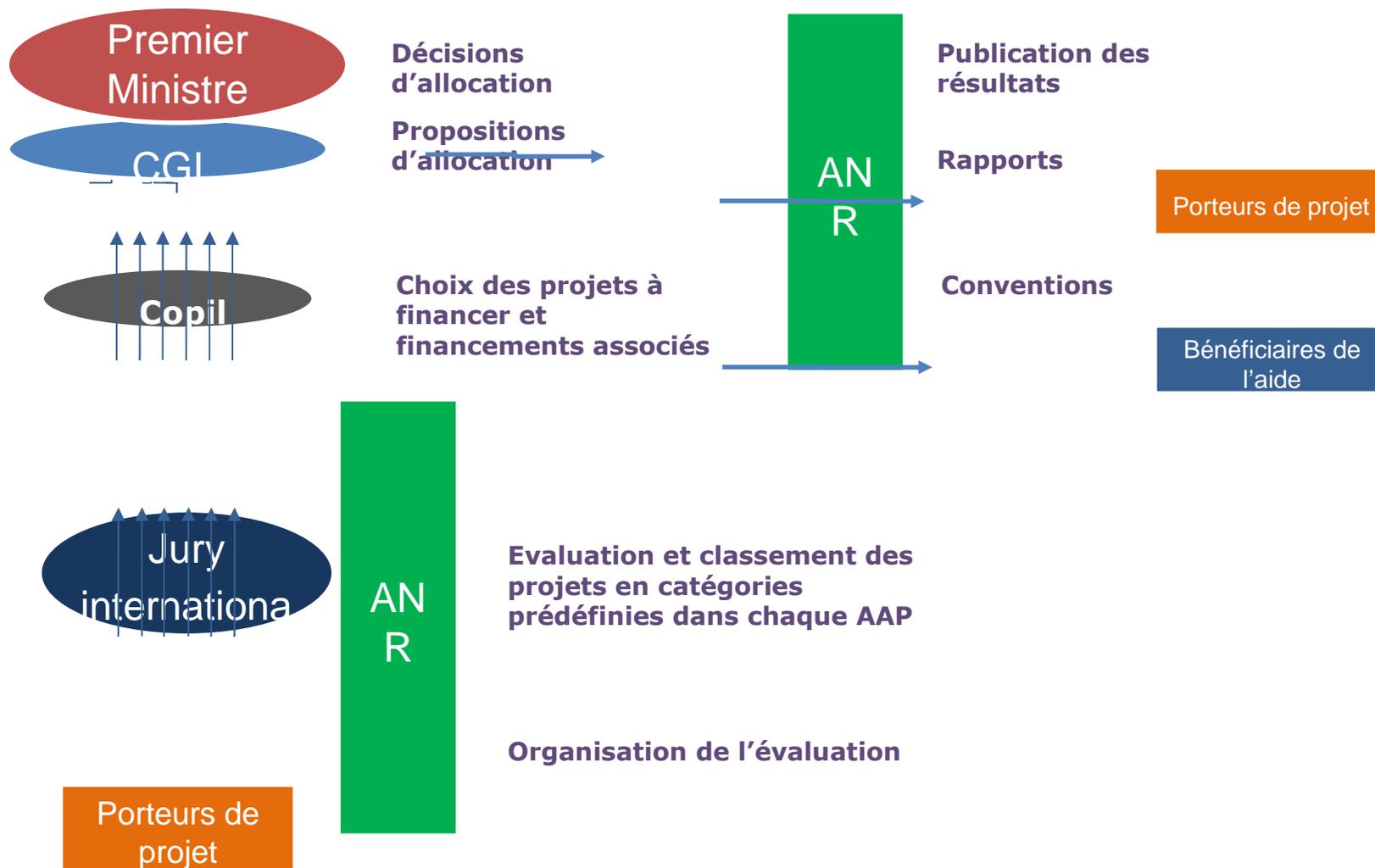
Jean François BAUMARD

**Journée CGEDD
9 décembre 2011**

Investissements d'avenir (première vague 2010) : les trois domaines d'intervention pour l'opérateur ANR

AAP (appels à projets)	Dotation (M€)		
	totale	consommable	non consommable
Centres d'excellence			
Equipex	1000	400	600
Labex	1000	100	900
Idex	7700	0	7700
Santé-Biotechnologies			
Infrastructures nationales en santé-biotechnologies	1350	450	900
Démonstrateurs			
Biotechnologies et Bioressources			
Bioinformatique			
Nanobiotechnologies			
Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU)	850	170	680
Cohortes	200	0	200
Valorisation			
Instituts de Recherche Technologique (IRT)	2000	500	1500
Instituts d'Excellence en Energies Décarbonées (IEED)	1000	250	750
Instituts Carnot	500	0	500
Sociétés d'Accélération du Transfert Technol. (SATT)	1550	450	1100

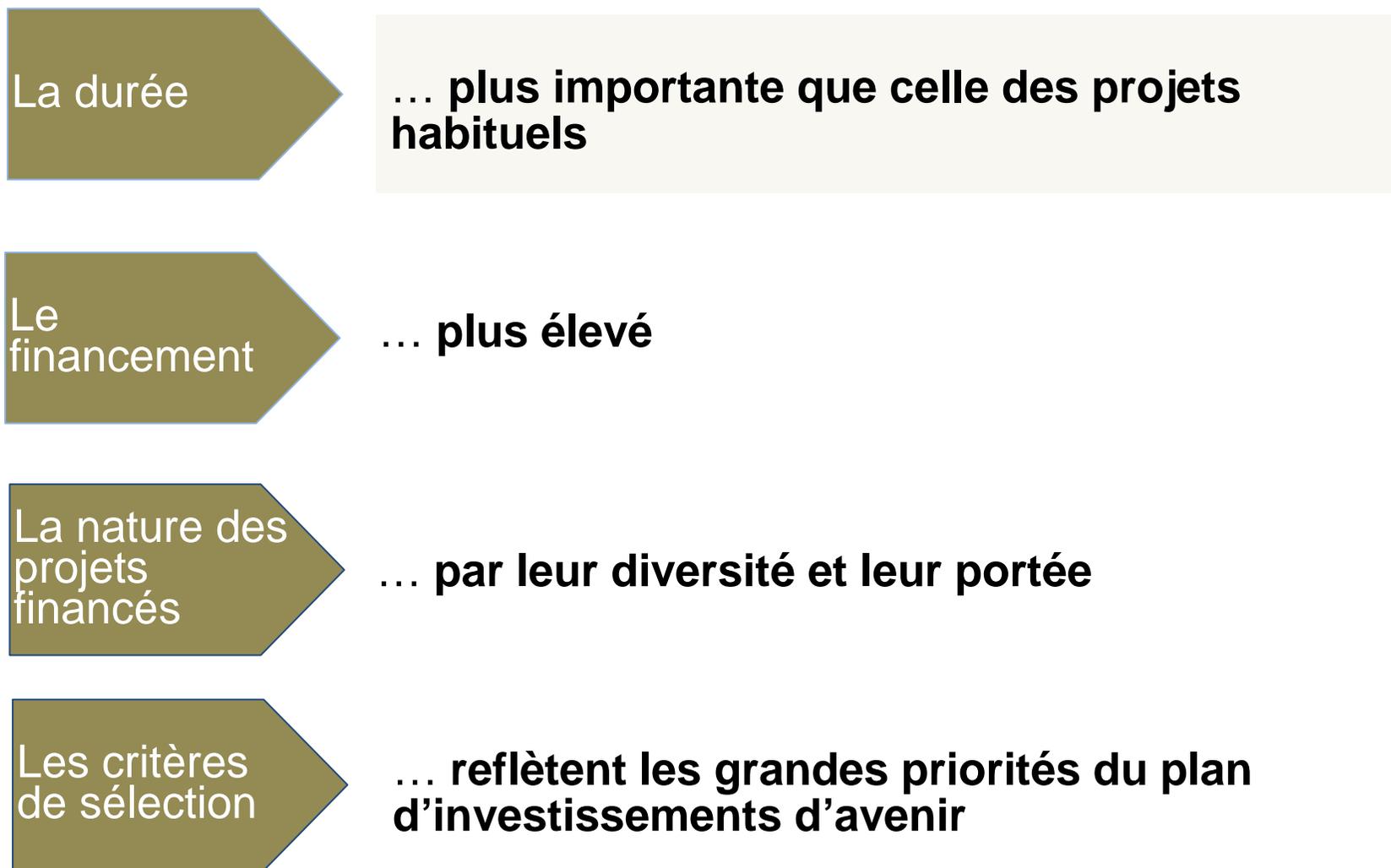
Le processus de sélection



Des critères de sélection communs (mots-clés) à l'ensemble des appels à projets du programme « Investissements d'avenir »

- Qualité scientifique et caractère innovant
- Structurant pour la stratégie du site et pour l'établissement, visibilité internationale
- Cohérence avec la SNRI, la stratégie des alliances et les feuilles de route européennes
- Impact socio-économique
- Impact sur le dispositif de formation
- Stratégie de valorisation et de diffusion des connaissances
- Effet de levier sur l'effort de R&D soutenu par le privé
- Ouverture à la communauté scientifique
- Portage par les établissements et apport de moyens récurrents

Les appels à projets «Investissements d'avenir» se différencient des appels à projets standards de l'ANR sous plusieurs aspects



Les résultats des appels à projets compétitifs de la première vague

- **Plus de 800 projets déposés en réponse aux appels à projets compétitifs de l'ANR**
- **Plus de 200 projets lauréats, dont de nombreux réseaux**
- **Des résultats**
 - **Confirmant une certaine concentration de projets lauréats dans quelques grands centres universitaires**
 - **Faisant apparaître des spécialisations fortes et de qualité sur l'ensemble du territoire**

EQUIPEX

Source MESR

Répartition des projets retenus par secteur

Secteur du projet

- Énergie
- Biologie - Santé
- Sciences de l'environnement
- Nanotechnologies
- Sciences informatiques
- Sciences humaines et sociales



Quelques conclusions

- **Un processus de sélection aujourd'hui au-delà du mi-parcours, un calendrier respecté dans son ensemble malgré des délais très courts, la plupart des objectifs fixés atteints.**
- **Une mobilisation forte du monde académique, des effets structurants et une dynamique d'évolution en cours : les porteurs et leurs équipes reconnaissent que le montage de « projets à dix ans » a ouvert des perspectives nouvelles et suscité des associations qui n'auraient pas vu le jour hors du cadre fourni par les appels à projets « Investissements d'avenir ». Une confirmation apportée par la seconde vague.**
- **Des classements émis par les jurys globalement pris en compte et respectés lors de la publication des résultats, une transparence apportée par l'ANR dans le processus de sélection.**
- **Une répartition des projets lauréats sur le territoire relativement conforme à l'attente, avec un équilibre entre la concentration sur des grands sites universitaires et l'existence de « niches d'excellence » sur des sites de taille plus modeste.**